

La cour suprême lance son nouveau Site web

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-11-2007 21:08:33

La Cour Suprême mettra en ligne, à partir de ce mercredi, un site web en quatre langues (Arabe, Français, Anglais et Espagnol) comportant un suivi des activités de cette institution et diverses autres prestations.

Ce site, dont le lancement coïncide avec la célébration du cinquantenaire de la création de la Cour Suprême, cible aussi bien les spécialistes que le grand public.

Le site, qui peut être consulté sur l'adresse: www.coursupreme.ma, est constitué de plusieurs fenêtres thématiques, particulièrement, l'actualité de l'institution, une présentation des différents textes juridiques et conventions internationales, en plus d'un glossaire de termes juridiques en arabe et en français.

Il offre aussi la possibilité de consulter les dossiers traités par la Cour Suprême et donne l'opportunité de présenter directement une plainte en remplissant un formulaire comportant les données requises à cet effet.

L'internaute, qui doit choisir un mot de passe, devra recevoir une réponse à sa requête en dix minutes.

Le site comprend, en outre, un musée virtuel où le visiteur peut se faire une idée sur les objets de valeur de l'histoire de la justice marocaine.

Le site web de la Cour Suprême comporte, également, un lien avec la page réservée à la célébration du cinquantenaire de la création de cette institution.

MAP